

ECONOMETRIE DES SALAIRES

Bruxelles 28-29 mai 2002

Thème de la communication proposée

« *Salaires et chômage* »

Titre de la communication proposée

« Monopsonne et insertion sur le marché du travail : une analyse microéconométrique d'un panel d'entreprises belges » *Benoit Mahy et Isabelle Paindavoine*¹

¹ Université de Mons-Hainaut, Centre de Recherche Warocqué ; Place Warocqué 17, 7000 Mons.
Benoit.Mahy@umh.ac.be ; Tél/Fax (+32) 65 37 32 81
Isabelle.Paindavoine@umh.ac.be ; Tél/Fax (+32) 65 37 32 78

Notre communication a pour objectif, au travers de la théorie du monopsonne, de fournir une piste de réflexion sur le rôle de la demande de travail dans la problématique d'insertion sur le marché du travail. Cette théorie suggère que les firmes, qui font face à une offre de travail croissante, peuvent rémunérer leur force de travail à un niveau inférieur à leur productivité. Le salaire, proposé par la firme en situation de monopsonne, serait inférieur au salaire d'équilibre et on aboutirait alors à une situation d'offre excédentaire sur le marché du travail créant ainsi du chômage involontaire (Gregg et Manning²).

La communication que nous proposons comporte deux parties.

La première consiste en une présentation théorique du monopsonne. Après avoir développé le modèle, nous poursuivons par une revue de la littérature permettant de mettre en évidence les résultats de plusieurs études de cas américaines : nous aborderons successivement le cas de la ligue de Base-Ball (Scully³), des joueurs de football américain (Brown⁴), de l'industrie minière au 19^{ème} siècle (Boal⁵), du marché des infirmières (Sullivan⁶) et le cas des professeurs d'universités américaines (Ransom⁷).

La seconde partie reprend une analyse microéconométrique, réalisée à partir des comptes annuels de certaines entreprises belges sur une période s'étalant de 1995 à 1999.

Pour constituer notre échantillon, nous avons posé quatre postulats de recherche. Ainsi, les entreprises sélectionnées devaient présenter le profil suivant :

- Code Nace-Bel à deux chiffres
- Comptes annuels en schéma complet sur toute la période d'observation
- Forme juridique d'une société anonyme
- Valeur ajoutée positive sur toute la période d'observation

² Gregg, P. et Manning, A. (1997), « Labour market regulation and unemployment », dans « Unemployment policy : Government options for the Labour Market », par Snower & Guillermo de la Dehesa, Cambridge University Press, pp. 395-429.

³ Scully, G.W. (1974), « Pay And Performance in Major League BaseBall », *American Economic Review*, vol.64

⁴ Brown, R. (1993), « An Estimate of the Rent Generated by a Premium College Football Player », *Economic Inquiry*, vol.31, n°4, pp.671-684.

⁵ Boal, W. (1995), « Testing for Employer Monopsony in Turn-of-the-Century Coal Mining », *Rand Journal of Economy*, vol.26, n°3, pp.519-536.

⁶ Sullivan, D. (1989), « Monopsony Power in the Market for Nurses », *Journal of Law and Economics*, vol. 32, n°2, pp.135-178.

⁷ Ransom (1993), « Seniority and Monopsony in the Labor Market », *American Economic Review*, vol.83, n°1, pp.221-233.

Nous avons obtenu un échantillon de 9.144 entreprises duquel nous avons éliminé les entreprises pour lesquelles nous ne possédions pas les valeurs des variables pour les cinq années d'observation. A l'issue de cette seconde étape subsistait un échantillon de 6.585 entreprises, réparties dans 53 secteurs d'activité.

Afin d'approcher au mieux le concept de monopsonne nous avons décidé de scinder, dans chaque secteur, notre échantillon d'entreprises en huit sous-échantillons sur base de trois critères de tri :

1° Calcul d'un taux d'exploitation pour chacune des entreprises i du secteur considéré : à chaque entreprise est associé un seul taux d'exploitation, calculé à partir des valeurs moyennes des variables sur les cinq années d'observation sur base de la formule suivante :

$$E_{i,95-99} = \frac{PmV_{i,95-99} \cdot w_{i,95-99}}{w_{i,95-99}} \cdot e_{i,95-99}^{21}$$

et où $PmV_{i,95-99} = \frac{VA_{i,95-99}}{L_{i,95-99}} \cdot a_i$

où VA_i est la valeur ajoutée moyenne sur la

période 95-99

L_i est l'effectif moyen sur la période 95-99

a_i est la productivité du facteur travail, estimé à partir d'une fonction de production de type Cobb-Douglas

w_i est une moyenne (sur la période 95-99) des frais de personnel moyens

$e_{i,95-99}^{21}$ est l'élasticité moyenne inverse de l'offre de travail, sur la période 95-99

Ce taux d'exploitation, développé dans la première partie de notre communication, est le point de départ de notre analyse empirique. Il consiste à voir dans quelle mesure la firme rémunère sa force de travail à un niveau équivalent à sa productivité : si des entreprises présentent un taux d'exploitation positif, on peut supposer qu'elles présentent un profil monopsonistique (Boal et Ransom⁸).

⁸ Boal, W. et Ransom, M. (1997), « Monopsony in the Labor Market », *The Journal of Economic Literature*, vol.35, n°1, pp.86-112.

2° Comparaison, sur la période 1995-1999, de la moyenne des frais de personnel moyen de l'entreprise (w_i) par rapport à la moyenne des frais de personnel moyen du secteur.

En théorie, lorsqu'une entreprise détient un pouvoir monopsonistique, celui-ci lui permet de rémunérer sa force de travail de manière moindre par rapport à une entreprise en concurrence parfaite. Nous nous attendons donc à ce que les entreprises qui présentent un profil monopsonistique soient a priori celles qui paient un salaire moyen inférieur à celui du secteur dans l'hypothèse où ces entreprises emploient principalement de la main-d'œuvre peu qualifiée. Dans le cas contraire, si ces entreprises emploient plutôt en majorité du personnel qualifié, il y a plus de probabilité qu'elles offrent un salaire moyen plus élevé que celui du secteur. Cependant, nous ne rejetons pas l'hypothèse selon laquelle ces entreprises pourraient, elles aussi, se trouver en situation de monopsonne.

3° Calcul, par année et par entreprise, d'un pouvoir de marché. On compare ensuite par entreprise, la moyenne (calculée sur la période d'observation) des pouvoirs de marché par rapport à la médiane calculée sur l'ensemble des entreprises de l'échantillon.

Sur base de ces trois critères de tri, il nous a été possible de déterminer des groupes d'entreprises qui sont a priori à profil monopsonistique. Nous avons ensuite, pour tester la présence d'un pouvoir monopsonistique, estimé une équation de salaire (Dolado, Kramarz, Machin, Manning, Margolis, Teulings⁹) dans les différents groupes ainsi constitués.

Cette équation se définit sous la forme :

$$w_i = \alpha_0 + \alpha_1 w + \alpha_2 n_i \quad \text{où}$$

w_i est le logarithme des frais de personnel moyens

w est le logarithme des frais de personnel moyens du secteur auquel appartient la firme i

n_i est le logarithme de l'effectif de l'entreprise i

A l'issue de ces différentes estimations, il ressort que certains groupes d'entreprises semblent détenir un pouvoir monopsonistique. Une analyse du bilan social nous permet par ailleurs de

⁹ Dolado, J., Kramarz, F., Machin, S., Manning, A., Margolis, D. et Teulings, C. (1996), "The economic impact of minimum wages in Europe", *Economic Policy*, n°23, page 366.

catégoriser le type de main-d'œuvre auquel ont eu recours ces entreprises durant la période d'observation.

Pour conclure notre communication, nous proposons d'analyser l'impact d'un salaire minimum en présence d'un monopsonne potentiel (Dickens, Machin et Manning¹⁰). Nous ne rejoignons ainsi pas nécessairement certaines études qui tentent à démontrer qu'un salaire minimum aurait un impact négatif sur l'emploi ; en présence d'un monopsonne, l'impact de ce salaire sur l'emploi pourrait s'avérer en effet positif.

¹⁰ Dickens, R., Machin, S., Manning, A. (1994), « The effect of minimum wages on employment : theory and evidence from Britain », Centre for Economic Performance, Discussion Paper n°183, 47 pages.